

Aux clubs UFOLEP Corrèze

A Tulle, le 15 juillet 2024.

Objet : Ré-affiliation à l'UFOLEP de la Corrèze.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, chers clubs,

Le comité directeur de l'UFOLEP de la Corrèze vous remercie pour cette nouvelle saison passée à nos côtés.

Votre délégué départemental Elliot Fouzanet est à votre écoute pour toutes demandes, n'hésitez pas à le contacter : cd.19@ufolep.org ou au 06 11 90 61 33.

Il sera disponible jusqu'au 26 juillet et à partir du 19 août 2024.

Votre délégué départemental sera présent tout au long de l'année pour vous aider dans vos démarches, vos actions, ainsi que dans la gestion au quotidien de vos activités sportives.

Nous avons une volonté commune, qui est la pratique des sports autrement, le développement de nos activités, l'augmentation du nombre de nos adhérents dès la prochaine saison, garantie de la bonne santé de nos associations.

Nous pourrions atteindre cet objectif grâce à vous et à votre mobilisation.

Vous pouvez dès à présent renouveler votre affiliation et vos adhésions directement de façon numérique sur Affiligue, n'hésitez pas à revenir vers nous si vous ne souhaitez plus avoir les documents papiers et n'utiliser que l'outil numérique via Affiligue (bulletin d'adhésion etc...). Nous pourrions aussi accompagner les associations qui souhaitent passer au format numérique leurs démarches d'affiliation et de licence UFOLEP.

Comme vous le savez, la fédération UFOLEP a changé d'assurance cela implique donc certains changements.

Vous avez désormais deux choix pour votre association diverses affiliations (lors de votre affiliation vous n'avez plus besoin de compléter une fiche diagnostique pour vos assurances en ce qui concerne vos sections UFOLEP):

- L'affiliation UFOLEP classique : qui permet de demander des licences et d'obtenir une responsabilité civile pour l'association et pour les locaux temporaires.
- L'affiliation UFOLEP + : pour les associations ou section d'association où tous les adhérents n'ont pas une licence UFOLEP ou pour accueillir du public sur des séances d'essais ou découverte et/ou organiser des manifestations loisirs dans la limite de 300 personnes non licenciées sur l'année.
- L'Affiliation UFOLEP pro : pour les associations sportives employeuses, avec un calcul de la cotisation via le chiffre d'affaires pour couvrir en RC l'ensemble des actions de l'association.

Pour les licences, un regroupement des activités R1 et R2 (voir liste des activités 2024/2025) a été effectué pour la saison prochaine ce qui donne 4 niveaux de licence avec pour chacun des niveaux une option loisir ou compétition :

- Licence multisport
- Licence multisport +
- Licence Sport mécanique
- Licence Motocross

Il vous faudra aussi préciser si les activités pratiquées sont en loisir ou en compétition car les tarifs appliqués sont différents (coût moins élevé pour le loisir). Pour rappel, une pratique loisir se restreint aux entraînements et aux événements sans classement ni chronométrage.

Toutes les licences UFOLEP vous couvrent désormais pour vos activités dans le cadre des associations UFOLEP, pour vos entraînements en groupe ou en autonomie mais aussi pour tous les événements loisirs correspondants à vos activités sur votre licence (même des événements or UFOLEP). Vous trouverez annexé à ce dossier un détail des garanties.

Diverses actions sont engagées dès la prochaine saison :

1° Le maintien de notre licence R1 ADULTE LOISIR au tarif de 24 € pour les activités suivantes :

22006 (randonnée pédestre) 22007 (yoga) 22012-22013 (Activités de la forme pratique douce – pratique cardio)
22025 (marche nordique)- 23015 (Tai-chi-chuan)

Ce tarif a pu être obtenu par la baisse des parts départementales du comité UFOLEP et de la FAL19.

2° Mise en place d'une licence R1 pétanque compétition mono activité pour limiter une augmentation du tarif de cette licence faiblement accidentogène.

Ce tarif est aussi possible grâce à une réduction du comité départemental UFOLEP sur ses parts.

3° En adhérant à l'UFOLEP vous êtes aussi adhérents à la ligue de l'enseignement et pour cela vous pouvez bénéficier gratuitement de toutes les formations mises en place par le réseau.

4° Des sessions de **formations PSC1 et tronc commun de l'animation** seront organisées au cours de la prochaine saison avec un tarif préférentiel pour les adhérents UFOLEP. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez réaliser ces formations au sein de votre association.

6° Retrouvez toutes nos activités sur notre site internet via ce lien : <http://www.cd.ufolep.org/correze/correze> et sur nos réseaux sociaux. N'hésitez pas à nous envoyer vos actions afin de partager un maximum la mobilisation des associations Sportives Corrésiennes via l'UFOLEP.

7° Vos nouveaux contacts pour les assurances, les informations concernant les contrats, les sinistres et les contrats complémentaires sont désormais accessibles via le site internet suivant :

<https://www.ufolep.org/?mode=assurances> ; mais aussi via l'adresse mail : assurances.ufolep@marsh.com et par téléphone au : 01 87 21 27 79.

Pour les clubs ayant besoin d'une attestation d'assurance rapidement, une fois votre affiliation renouvelé, il vous faudra envoyer un mail à l'adresse ci- dessus pour obtenir votre attestation d'assurance en lien avec votre affiliation.

Vous trouverez annexé à ce dossier, un bon de commande avec les tarifs pour la saison 2024/2025, vos demandes pré-remplies pour vos anciens adhérents, une demande de licence vierge avec questionnaire de santé adulte et mineur et, un descriptif du contrat d'assurance,

Vos licences UFOLEP sont toujours éligibles au pass sport, peu importe le tarif.

Si vous nous en faites, nous pouvons organiser fin août, début Septembre une réunion et/ou une visio afin de présenter plus en détail le nouveau système d'assurance via l'UFOLEP ainsi que l'ensemble des contrats possibles pour vos associations.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Thierry Broyde

Président de l'UFOLEP Corrèze

COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP 19
4 Impasse Pièce Saint-Avide
CS 20123
19004 TULLE CEDEX